

FICHE D'INFORMATION

RD782 Projet de contournement de Le Faouët Déroutement de la concertation Commune de Le Faouët

Janvier 2018



DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Direction des routes
SERGT

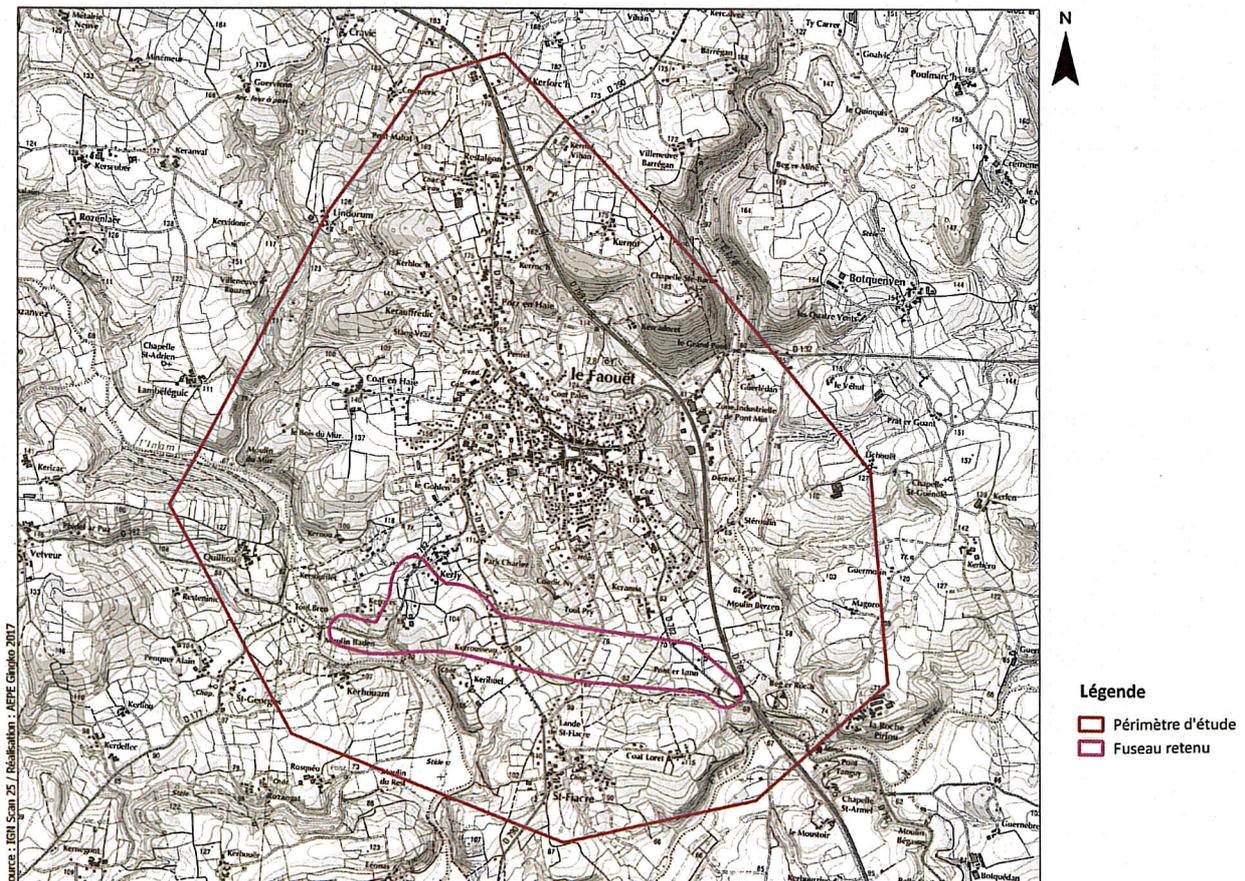
Objet de l'opération

Le Département a engagé début 2017 une nouvelle étude sur le contournement de Le Faouët, une réunion publique a eu lieu le mercredi 20 décembre 2017 pour lancer le début d'une concertation du public.

Les objectifs du projet ont été définis par le Département :

- Améliorer la desserte du territoire, en confortant un itinéraire prioritaire ;
- Améliorer la sécurité des usagers en agglomération ;
- Améliorer la sécurité dans les hameaux ;
- Améliorer le cadre de vie des riverains.

Une étude d'opportunité et de faisabilité a été réalisée et un **fuseau de passage retenu** en juin 2017.



Source : IGN Scm 25 / Dabekstein - AEPE Gingko 2017

Déroulement de la concertation

Pour les réunions à venir, le public est invité à se préinscrire par mail à l'adresse ci-dessous en précisant son nom, son prénom et sa qualité (commerçant, représentant d'association, ...), ceci afin de faciliter au mieux l'organisation de ces réunions.

ROUTES-secretariat@morbihan.fr

Réunion publique

Le support de la présentation disponible sur le site internet du Département

20 décembre 2017 à 18h

3 réunions publiques thématiques

Exploitants agricoles et forestiers

7 février 2018

Acteurs économiques

19 mars 2018 à 10h,
salle polyvalente de Le Fauët

Acteurs du patrimoine, des
espaces naturels et des loisirs

22 mars 2018 à 17h,
salle polyvalente de Le Fauët

Exposition

Présentation de la recherche de variantes pendant 15 jours avec registre d'observations

Du 15 au 29 juin

Juin 2018

Réunion publique en fin d'exposition

Le 28 juin à la salle polyvalente de Le Fauët

Bilan de concertation mis à disposition du public

Automne 2018

2019 : Enquête publique

La concertation publique sera intégrée aux dossiers réglementaires dans l'objectif de lancer l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique en 2019.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : D.G.I.A - Direction des routes

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur routes) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr